

## Agents Non Titulaires

### Déroulement du stage : vos droits !

- ZOOM sur les difficultés/anomalies d'affectations des agents non-titulaires pour la rentrée 2020/2021 ?
- CCP Non-Titulaires (Commission Paritaire Consultative) : fonctionnement, recours possible pour faire respecter nos droits face à l'administration...
- Échanges sur les difficultés de la rentrée 2020 et questions diverses...

### Animé par :

- **Nadine Krantz** responsable nationale du SNES-FSU
- **Annie Bécret**, responsable académique du SNES-FSU

### Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html>)

### ET

- Auprès du SNES par mail ([s3rei@snes.edu](mailto:s3rei@snes.edu)), téléphone (03.26.88.52.66 – du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html> en **précisant si vous souhaitez ou non déjeuner au SNES (participation 8€)**

**VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE** si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.

**Attention inscription : jauge limitée à 25 personnes**